

Pochette anti-ondes pour smartphone – Spéciale collèges et lycées



Prix du produit :

19,90 €

Galerie de produits :



Depuis la loi de 2018 interdisant les portables dans les collèges, des systèmes sont mis en place dans les collèges. Cette pochette offre une solution simple : elle bloque toutes les ondes du smartphone et le rend donc inactif. Pratique, légère et sécurisante, elle garantit le respect des règles scolaires, la concentration des élèves en cours tout en protégeant aussi contre le piratage RFID et NFC. Personnalisation possibles sur demande : [Contactez-nous !](#)

Description du produit :

Pochette anti-ondes pour smartphone et objets connectés -
Respect de la loi et sérénité en classe - Pour Collèges et Lycées

Pourquoi une pochette anti-ondes au collège ?

Depuis la rentrée 2025, le dispositif « **Portable en pause** » doit être généralisé dans l'ensemble des collèges, conformément aux consignes nationales prévues dans [l'article L511-5 du Code de l'éducation](#). Ce cadre légal, renforcé par les circulaires récentes, vise à protéger les élèves :

- Amélioration de la concentration et de l'environnement scolaire,
- Lutte contre le cyberharcèlement et l'exposition à des contenus inappropriés,
- Réduction du stress lié aux notifications constantes,
- Limitation de l'exposition aux ondes (4G/5G, Wi-Fi, Bluetooth) dans les espaces scolaires, Prévention des risques de triche et de fraude lors des évaluations.

Les fonctions principales

- ✓ **Anti-rayonnement** : coupe les hautes fréquences émises par les smartphones et objets connectés.
- ✓ **Anti-signal** : plus d'appels, de notifications ni de géolocalisation tant que le téléphone est dans la pochette fermée.
- ✓ **Anti-piratage RFID/NFC** : protège appareils, cartes bancaires, badges et documents contre le vol de données.
- ✓ **Anti-Fraude** : pendant les examens, même avec une montre connectée, il n'y aura pas de notifications ou de synchronisation possibles.
-
-

Encore plus fiable que le mode avion

Certains smartphones laissent parfois *WiFi* ou *Bluetooth* actifs malgré le mode avion. Ici, le blindage coupe **tout**. Placez toujours l'appareil dans la **poche principale** pour une efficacité totale.

Pourquoi pas juste une pochette fermée ?

Certaines solutions (moins chères) permettent de simplement enfermer le téléphone de l'élève dans une pochette similaire mais non blindée. Le résultat : l'objectif est partiellement atteint car l'élève n'as plus accès à son écran de téléphone. Cependant, rien n'empêche le téléphone de continuer de se mettre à jour et donc de potentiellement perturber l'attention de l'élève : notification par vibration par exemple ou encore la nouvelle mode des dernières années, la montre connectée interagissant avec le téléphone et qui affiche les notifications en temps réel. Nous sommes experts en équipement de blindage, et nous savons l'intérêt de la version blindée de la pochette.

Usages recommandés

- ✓ L'élève présente sa pochette verrouillée à l'entrée de l'établissement, ce qui garanti qu'il n'y aura pas accès.
- ✓ En cas de besoin le système de déverrouillage installé dans le bureau de la vie scolaire -ou du CPE- permet exceptionnellement de redonner accès temporairement (alarme non désactivée, appel urgent, etc..).
- ✓ D'autres points de déverrouillage seront installés à l'extérieur de l'établissement pour que les élèves puissent ouvrir leur pochette à la fin de la journée.
- ✓ Téléphone portable (idéal en milieu scolaire et au bureau)
- ✓ Cartes bancaires, cartes de transport, badges RFID
-

Caractéristiques techniques

- ✓ **Blindage** : toile anti-ondes haute efficacité (effet cage de Faraday)
- ✓ **Dimensions intérieures (utile)** : 10 × 18 cm
- ✓ **Dimensions extérieures (encombrement)** : 12,5 × 26 cm
- ✓ **Matériaux** : nylon tressé doublé de toile anti-ondes
- ✓ **Couleur** : bleu (autres couleurs possibles sur demande)
- ✓ **Poids** : 60 g
- ✓ **Fermeture** : magnétique

Disposition du système de fermeture

L'ouverture de la pochette se réalise via un système d'aimant puissant. Le nombre de système d'ouverture est à définir en fonction des besoins, en standard pour un collège nous estimons qu'il faut 1 à 2 système par entrée de l'établissement, ainsi que 1 voire 2 dans le bureau CPE ou principal afin de gérer les besoins exceptionnels en interne dans l'établissement sans avoir besoin de sortir pour débloquent l'urgence.

En bref

Une solution simple et éprouvée pour appliquer la loi de 2018 au collège : l'élève garde son téléphone avec lui, mais **complètement inactif** et non géolocalisable pendant les cours et à l'intérieur de l'enceinte de l'établissement. Moins de distractions, plus de sérénité.

Multi-usage au quotidien : confidentialité en réunion, protection contre le piratage sans-contact, sécurisation des clés connectées — le tout sans changer vos habitudes.